

Conformité DORA : améliorer la gestion du risque d'externalisation - BFDE

Code produit : BFDE

Niveau : Expertise

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 3.5

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Directeurs de l'exploitation,
DSI, directeurs techniques,
CRO, CCO, chefs des services
informatiques, de gestion des
risques et de conformité et
équipes en charge de la
conformité DORA

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Comprendre les dispositions et les objectifs clés de DORA en matière de gestion du risque d'externalisation
- Retenir des stratégies pratiques pour mettre en œuvre la conformité DORA sur ce point

Programme de la formation

1. Des exigences incontournables

- Mise en perspective
- Acquis
 - Encadrement des prestations essentielles externalisées (CRBF 97-02 / arrêté du 3/11/2014)
 - Lignes directrices sur l'externalisation (ABE)
 - Encadrement des prestataires "Cloud"
- Exigences de DORA
 - Définir la liste des fournisseurs TIC critiques sur la base de critères objectifs et formalisés
 - Recueillir un certain nombre d'informations complémentaires, notamment de risques
 - Considérer un risque de concentration relatif aux prestataires tiers de services TIC
 - Développer une stratégie multifournisseurs
 - Développer des stratégies de sortie considérant notamment l'aspect de récupération des données personnelles
 - Tenir un registre d'informations qui sera harmonisé pour toutes les organisations
 - Procéder à une revue globale de clauses contractuelles de ces prestataires
 - Mettre en place des audits réguliers et systématiques des fournisseurs
- Précisions de DORA

2. Mise en pratique

- Périmètre
 - Quelles prestations prendre en compte ?
 - Différents périmètres à gérer
 - Parties en présence et leur mobilisation
 - Difficultés classiques et pistes pour y faire face
- Cas des prestataires critiques
- Gestion des risques liés aux prestataires
 - Bien connaître ses prestataires (KYS)
 - Ressources des bonnes pratiques d'achat

- Sélection : évaluation ex ante sur les caractéristiques des contrats
- Suivi : revue de conformité des clauses dans les contrats
- Procédures à prévoir / aménager
 - Obligations contractuelles
 - Registre d'informations
 - Suivi de la performance et de la qualité
 - Cadre de surveillance des prestataires critiques par les AES

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Illustrations et exercices pratiques

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.